

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Vendredi 3 Avril 2026</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 26 mars 2026 DATE D’AFFICHAGE : 27 mars 2026</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 18 Nombre de Conseillers votants : 19</p>
--	--

L’an deux mil vingt-six, le vendredi 3 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric ROULIER, Maire.

Présents : Monsieur Stanislas TEZIER, Madame Catherine WATIAU, Monsieur Bruno GRATKOWSKI, Madame Sophie TRACOU, Monsieur Jean-Pierre BÜCHEL, Mesdames Charlotte CLIDI et Sylvie GIRBEAU, Monsieur Jean-Paul FICHEN, Madame Gwénaëlle JOUAN, Monsieur Erwann CITEAU, Madame Bernadette BROSEAU, Monsieur Jacques VINCENT, Madame Catherine WALLET, Monsieur Didier CREPEL, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter pour Monsieur Nicolas THARREAU), Madame Aurélie ANÉZO et Monsieur Benoit HERON.

Absent excusé : Monsieur Nicolas THARREAU

Pouvoir : Monsieur Nicolas THARREAU a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT

Monsieur Jean-Pierre BÜCHEL a été élu secrétaire de séance.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE DIFFÉRENTS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les représentants de la commune au sein de différents organismes ou associations définis dans le tableau joint.

Conformément à l’article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal peut décider, à l’unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations.

Conformément à la loi du 22 décembre 2025, il est précisé que l’ élu doit participer aux réunions de l’organe délibérant et des instances où il a été désigné. En cas d’absence à des réunions, il devra justifier celle-ci pour raison de cas de force majeure.

Il est précisé qu’en sa qualité, le Maire est représentant de droit de la commune au sein de tous les organismes ou associations.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de ne pas procéder au vote à bulletin scrutin secret

Pièce jointe : tableau des postes à pouvoir

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures et sont désignés, à l’unanimité, les représentants du Conseil Municipal aux différents organismes selon le tableau joint.

Reçu au contrôle de légalité

le 09/04/2026

Publié ou notifié

le 09/04/2026

Le Maire.

Éric ROULIER
Maire



REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MESQUER

MEMBRES DESIGNÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026

Organisme ou association	Nb	Titulaires	Nb	Suppléants
Territoire d'énergie 44	1	Stanislas Tezier	1	Benoît Heron
Syndicat des transports	1	Bruno Gratkowski	1	Catherine wallet
SAFER (élus)	1	Erwann Citeau	1	Bernadette Brosseau
SAFER (Techniciens)	1	Philippe Rohou	1	Stéphane Fournier
Conseil d'école	2	Bruno Gratkowski	2	Gwénaëlle Jouan
		Aurélie Anézo		Sophie Tracou
Correspondant défense	1	Jacques Vincent	1	Stanislas Tezier
Conseil Portuaire du Toul Ru	1	Stanislas Tezier		Nicolas Tharreau
Conseil Portuaire de Lanseria	1	Nicolas Tharreau		Stanislas Tezier
Conseil D'administration de Nautisme en Pays Blanc (NPB)	2	Jean-Pierre Büchel	2	Catherine Watiau
		Benoit Héron		Charlotte Clidi
Syndicat Intercommunal de la fourrière pour animaux de la presqu'île de Guérande	2	Sylvie Girbeau	1	Jean-Paul Fichen
		Jacques Vincent		
Eclair'age CLIC	1	Sophie Tracou	1	Aurélie Anézo
Copropriété de l'orée du bois	1	Didier Crespel	1	Jean-Paul Fichen
Association Passeport du Civisme	1	Aurélie Anézo	1	Bruno Gratkowski
SAGE de la Vilaine	1	Catherine Wallet	1	Erwann Citeau
SPL Bretagne plein sud	1	Catherine Watiau	1	Catherine Foucault
Parc Naturel de la Brière	1	Catherine Wallet	1	Stanislas Tezier
Office Intercommunal des sports de la presqu'île guérandaise	2	Jean-Pierre Büchel		
		Catherine Watiau		

Le Maire
Eric Roulier

